



Une victoire syndicale

Les travailleurs du chantier naval de Lauzon ont réussi à obtenir que le gouvernement fédéral leur octroie le contrat de construction d'un traversier qui permettra d'empêcher une quasi-fermeture du plus gros chantier au Canada.

Ce contrat permettra de porter le nombre des emplois à plusieurs centaines dès cette année, et garantira pour 1987 un minimum de 1,200 emplois sur le chantier.

L'octroi de ce contrat fait suite à plusieurs moyens de pression mis de l'avant par le syndicat de Versatile Davie, dont une manifestation de 800 travailleurs et membres de leurs familles, au début de mars. Nouvelles CSN y était.

Reportage
en pages 3 à 8.



Pages 12-13

Recherchées

Pages 16

Gérald Larose visite les travailleurs de la Consol

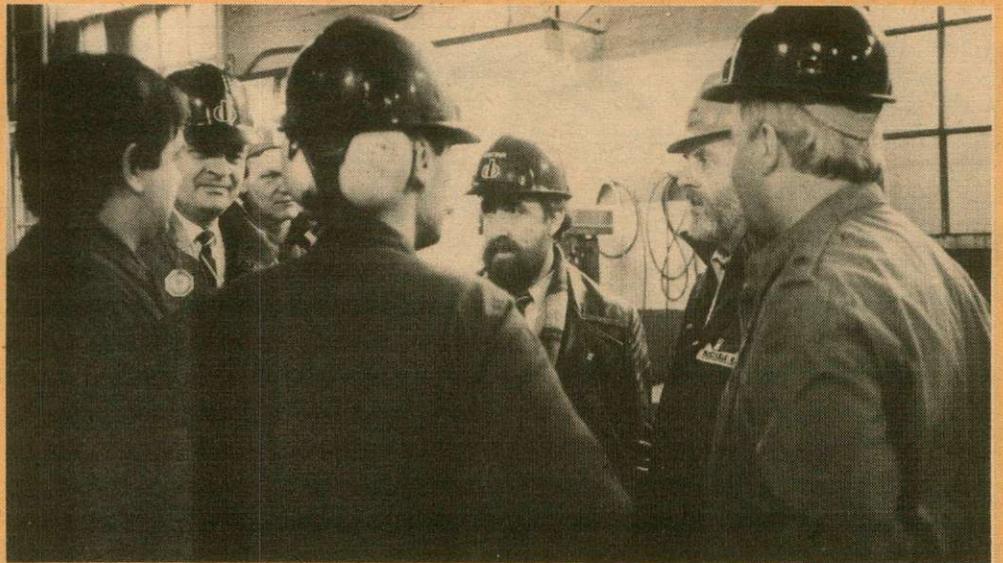
Au terme d'une visite de plus de quatre heures dans l'usine de papier de la Consol, à Ville de la Baie, le président de la CSN Gérald Larose a déclaré, en conférence de presse dans les locaux du syndicat, que les travailleurs devaient être intimement associés à toutes les transformations technologiques dans les entreprises.

«Il est anormal, en raison des enjeux importants soulevés par les changements technologiques, que ceux-ci dépendent des décisions patronales seules», a-t-il déclaré.

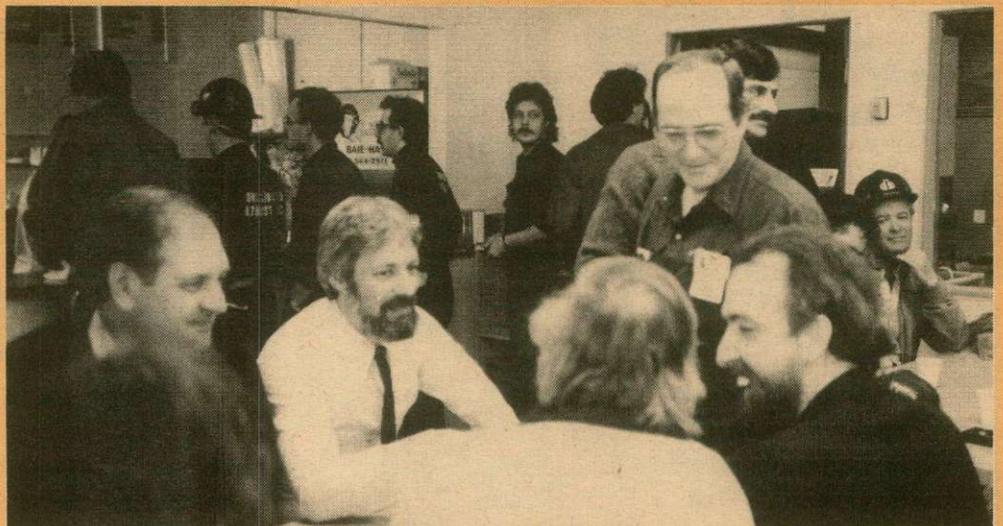
Le président de la centrale avait été invité par le syndicat des travailleurs de la Consol (FTPF-CSN); cette visite de tous les départements de l'usine a permis à Gérald Larose de rencontrer plusieurs travailleurs et de constater sur place l'ampleur des changements technologiques intervenus depuis quelques années.

Contrairement à la pratique dans cette usine, la machine à papier numéro quatre a été mise en place par voie de sous-contrats alors que c'est un travail d'ordinaire effectué par les syndiqués de la Consol. Il a invité les travailleurs à exercer leur vigilance pour éviter que les entreprises ne réduisent les postes sous prétexte que de nouvelles technologies ont été introduites.

«Les compagnies qui tentent d'écarter les syndicats dans des opérations de changements technologiques font un calcul à courte vue, estime-t-il. À la longue, cela leur coûte plus cher quand les travailleurs ne sont pas impliqués.»



Gérald Larose a pu s'entretenir avec plusieurs dizaines de travailleurs de l'usine de la Consol, à Ville de la Baie au Saguenay. On le voit ici en compagnie, entre autres, du président du syndicat Marcel Pichette, du président du syndicat des travailleurs d'Abitibi-Price de Kénogami, Roméo Duval, qui participait à la visite de l'usine, et du responsable de la santé-sécurité Rémi Dufour, qui est aussi membre du comité confédéral de santé-sécurité au travail.



La discussion s'est poursuivie à la cafétéria avec le trésorier du Conseil central du Saguenay Lac St-Jean Michel Blais, Ronald Laberge, qui a occupé le même poste au début des années '70 et Michel Morin, secrétaire du syndicat.

Ont participé à la rédaction de ce numéro

Peter Bakvis
Michel Crête
Monique Fortin
Luc Gosselin
Henri Jalbert
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Conception graphique

Jean Gladu

Composition

Tricycle Compo

Photographies

Archives CSN
Louise De Grosbois
Hélène Rochon

Impression

Interlitho

Nouvelles CSN, organe officiel de la CSN, paraît toutes les deux semaines, à l'intention des travailleuses et travailleurs. Pour nous contacter, téléphoner au service d'information de la CSN au (514) 598-2155 ou utiliser le réseau télex de la CSN

Distribution
l'équipe de distribution
de la CSN (514) 598-2233



LAUZON VS OTTAWA

Au petit matin, le 6 mars dernier. Le taxi nous mène de la «traverse» de Lévis jusqu'au chantier maritime de Lauzon. Le chauffeur connaît la raison de notre venue.

- Vous montez à Ottawa manifester avec les travailleurs du chantier?
- Oui, c'est ça.
- C'est correct. C'est rendu qu'il n'y a plus de travail par ici. Quand il y a des mises-à-pied, c'est tout le monde qui est touché. C'est la seule grosse industrie dans la région.

Il y a quelque huit cents travailleurs du chantier et membres de leurs familles qui sont déjà là, attendant d'entrer dans les autobus qui se garent lentement près du chantier.

Huit cents personnes, c'est beaucoup de monde pour une randonnée de plus de dix heures coupée en deux par une manifestation devant le parlement d'Ottawa, par une journée où on annonce une tempête.

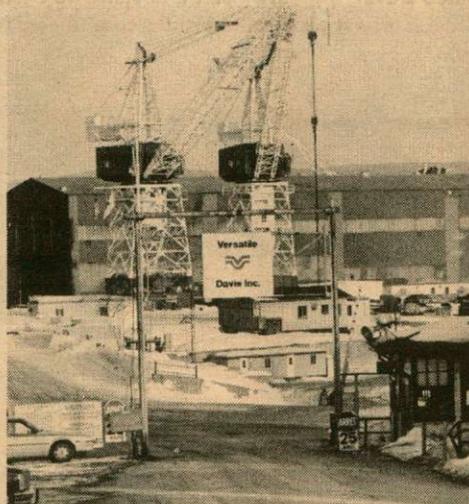
Mais les raisons qui poussent ces travailleurs et leurs familles à entreprendre ce périple sont profondes. Elles touchent le cœur des préoccupations de chacun-e: le droit de gagner sa vie et de faire vivre les siens décemment.

TRAVAILLER ET NON CHÔMER

La région de Lévis-Lauzon ressemble à beaucoup d'autres au Québec. C'est une région qui «fonctionne» économiquement à partir d'une grosse industrie, en l'occurrence le chantier maritime qui, normalement, peut fournir de l'emploi à plus de 2,500 personnes.

Un reportage photographique de Hélène Rochon

Textes: Henri Jalbert



Comme Clermont, Port-Alfred, Lebel-sur-Quévillon, Windsor, La Tuque, Crabtree ou Donnacona avec les usines à papier. Ou Shefferville avec le fer. Si l'usine ferme, non seulement les travailleurs et leurs familles en subissent les conséquences. C'est toute la région qui «mange la claque».

Il en est ainsi à Lauzon. Sauf que même si le chantier n'est pas fermé, c'est comme, si dans les faits, il l'était.

Il y a eu quelque 2,400 travailleurs il y a à peine plus d'un an, lorsqu'a commencé la dernière vague de mises-à-pied. Un millier ont été «slaqués» à ce moment-là. La plupart ont dû s'inscrire au chômage à cause de l'absence d'emplois dans la région. Un an après, c'est maintenant le B.S. qui remplace le chômage, un pas de plus dans l'appauvrissement.

Au cours des derniers mois, les autres ont été à leur tour mis-à-pied, graduellement. À leur tour, ils se retrouvent avec la triste réalité du chômage et le spectre du B.S.

AU RYTHME DES CONTRATS

Un chantier maritime, ça fonctionne au rythme des contrats. La construction d'un traversier pour CN Marine a permis au cours des derniers mois de garder quelque 1,400 emplois. Avant, c'étaient des turbines ou des plate-forme de forage, ou un bateau à construire.

Aujourd'hui, il n'y a plus rien. À peine une centaine de travailleurs ici et là pour des petits contrats qui restent à terminer.



Roland Aubert



Il y a bien les contrats du fédéral qui s'en viennent. Mais le projet Trump, c'est pas avant un an. Et les fré-gates, peut-être pas avant 1989. Alors, en attendant, l'avenir se conjugue avec le chômage, le B.S. et l'attente.

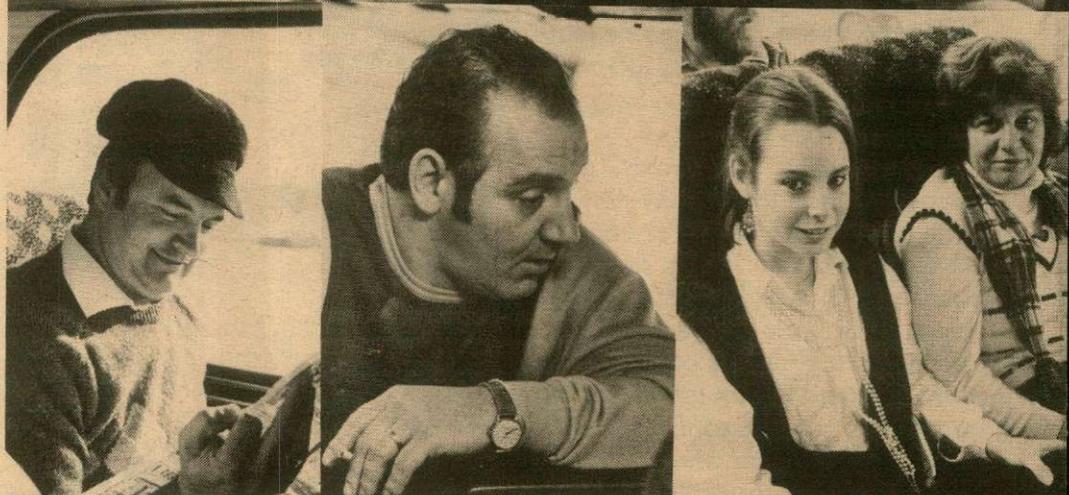
Il y a, au minimum, un «trou» d'un an à combler. Rapprocher les contrats des fré-gates? Impossible. On ré-clame plutôt la construction (prévue) d'un deuxième traversier pour CN Ma-rine dont le contrat doit être donné in-cessamment.

AVEC UN PEU DE CHANCE...

Dans l'autobus 231, je m'as-seois au hasard sur le premier siège libre. Après quelques minutes, on se présente. Quand je lui dis que je suis journaliste à Nouvelles-CSN, il a le rire de celui qui s'est fait attraper. Mais on a tout de suite fraternisé.

Jean Gagnon travaille depuis dix ans au chantier. À cause des mises-à-pied, on lui reconnaît cinq années d'ancienneté, ce qui fait que pour «en-trer» au chantier, il faut que les 1000 qui le précèdent sur la liste d'ancienneté soient «entrés» avant lui.

Avant, il a passé une douzaine d'années dans l'Ouest canadien, comme travailleur forestier. Aujourd'hui, ses deux enfants travaillent, ce qui fait, reconnaît-il, que les obligations sont moins fortes.





Jean Gagnon



Pour lui, la manifestation à Ottawa, c'est important: «Si je n'entre pas, au moins ça va appuyer les autres, parce qu'il y en a d'autres qui vont entrer. Avec un peu de chance, ça sera pour moi aussi!»

Pour Jean, faufileur de son métier, le meilleur avenir, c'est encore un travail au chantier. «Ailleurs, il n'y a à peu près rien à part des petites entreprises au salaire minimum».

CONTENT DE LA RÉUSSITE

Derrière nous, il y a Roland Aubert. Un ancien, un vrai, qui est entré au chantier en 1942 à l'âge de 18 ans. Depuis, il a connu les bonnes années et les moins bonnes. Il le dit lui-même: l'emploi n'a jamais été aussi bas qu'il l'est actuellement.

«On n'a jamais vu ça. À la machine shop, il n'y a que 2 ou 3 tours qui marchent, quatre ou cinq personnes qui travaillent. Aujourd'hui, je travaillais; je prend ma journée pour aller manifester et on est plusieurs comme ça, parce que c'est important».

Il parle du Caribou, le traversier du CN Marine qui vient d'être terminé, avec cette fierté qu'ont les travailleurs du résultat de leur travail: «Il est tellement beau qu'on aurait dû le faire visiter au monde avant qu'il parte».



QUE LA ROUTE EST BELLE!

Plus de cinq heures pour se rendre à Ottawa, à parler du chantier, des problèmes d'emploi et de non-emploi. C'est long? Non! C'est court quand ce sont des convictions profondes qui vous motivent.

Ces convictions, on les retrouve dans les paroles de cette petite chanson écrite par Jean et Roland durant le voyage, avec la complicité, les sourires et le support vocal de l'entourage immédiat: Robert Goupil, André Blais, Reynald Shink, Robert Desco-teaux, Lise et Claude Latulippe.

(sur l'air de Sur la Route de Berthier)

Nous sommes parti-e-s de Lauzon
Pour nous rendre à Ottawa
Voir Mulroney
Voir Mulroney
Parce qu'on veut travailler
Il faut pas fermer l'chantier

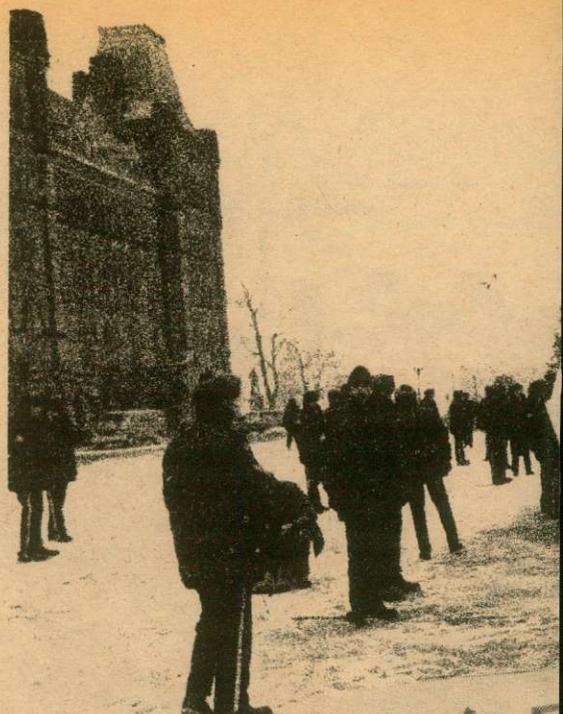
Ah! que la route est belle, belle, belle,
À Lauzon

On est écoœurés d' chômer
On veut un autr' traversier
Pour travailler
Pour travailler
On a le plus beau chantier
On veut le voir fonctionner

Ah! que la route est belle, belle, belle,
À Lauzon

Avec nos conservateurs
Resterons-nous des chômeurs?
Si ça marche pas
Si ça marche pas
On ira voir Monsieur Turner
Pour ne pas rester chômeurs

Ah! que la route est belle, belle, belle,
À Lauzon



DES CONTRATS, DES EMPLOIS

Au départ de Lauzon, le froid était vif et sec. Une fois rendu-e-s à Ottawa, c'était le vent et la tempête. Ce qui n'a pas empêché les quelque 800 manifestant-e-s de montrer massivement leur volonté, avec force slogans, de pousser sur le gouvernement fédéral pour faire débloquer des contrats, particulièrement celui de la construction prévue d'un deuxième traversier, identique au Caribou qu'ils viennent de terminer.

Surtout qu'ils ont maintenant l'expertise pour la construction de tels navires.

Cependant, la manifestation et la mobilisation des travailleurs du chantier de Lauzon a porté fruit, car la fin de semaine de Pâques, le gouvernement fédéral annonçait que le contrat d'un deuxième traversier était octroyé à la Versatile Davie de Lauzon.

D'ici quelques mois, le travail reprendra donc et le nombre de travailleurs devrait atteindre le chiffre de 800 à la fin de 1986, et une moyenne de 1,200 à 1,300 pour toute l'année 1987.





**On veut du travail
et non crever**

**Pas de chômage,
pas de B.S.**

**Des emplois,
on y a droit**

**On veut une marine
marchande au Canada**

**Un C.N. c'est bien,
deux c'est mieux**

**Sauvons le naval
à Lauzon**

**Avec les conservateurs,
resterons-nous des chômeurs?**

**Messieurs les députés,
on veut travailler**

APPUI DE LA CSN

Devant le parlement d'Ottawa, quelques orateurs ont pris la parole, avec un message unitaire à l'endroit des travailleurs de Lauzon, et surtout un message d'espoir. De gauche à droite la présidente du Conseil central de Québec, Nicole Madore; le vice-président de la CSN, Christophe Auger; le président de la fédération de la Métallurgie, Pierre Dupont; le président du syndicat du chantier maritime de Lauzon, Robert Monette; le président du conseil central de l'Outaouais, Serge Forget. Un appui concret et présent de la CSN dans cette bataille essentielle pour l'emploi.



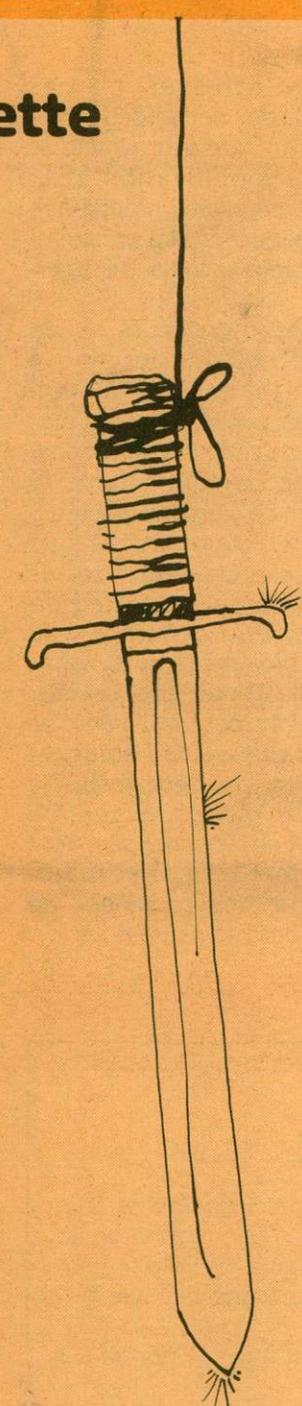
TIERS-MONDE

L'invivable dette

Le 18 mars dernier, s'est ouverte à Montréal une conférence régionale des États d'Amérique, convoquée par l'Organisation Internationale du Travail et dont l'un des thèmes était la dette extérieure des pays d'Amérique Latine et des Caraïbes. Cette conférence, regroupant 400 délégué-e-s de 33 pays venus des trois Amériques (la CSN faisait partie de la délégation canadienne), s'est penchée entre autres sur les conséquences sociales, notamment pour les travailleurs, de la dette extérieure encourue par ces pays.

La situation, en effet, est catastrophique: la dette extérieure atteint dans ces pays des proportions telles qu'il est impossible d'imaginer quand et comment elle pourrait être remboursée intégralement. Or, les créanciers continuent de presser les différents gouvernements d'allouer au remboursement une part prioritaire des revenus nationaux, en coupant davantage encore dans les maigres salaires et dans des services publics largement insuffisants.

Peu avant la clôture de l'événement, la CSN, la CEQ et le CISO ont tenu à rencontrer d'une façon particulière des représentants d'organisations ouvrières délégués à la conférence, afin de recueillir leur opinion sur le sens de la dette extérieure et la position de l'organisation qu'ils représentent, et afin de vérifier avec eux, comme le souligna le président Gérald Larose, la pertinence et la justesse des positions que peut élaborer sur ce sujet une centrale



syndicale de pays industrialisé comme la CSN.

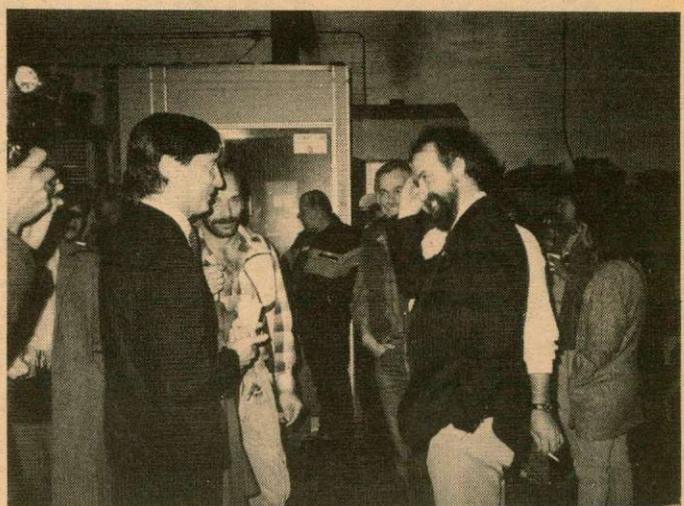
Tour à tour, les délégués du Brésil, de Cuba, de la Dominique, du Mexique, du Nicaragua et de l'Uruguay ont décrit la situation intenable qui est celle de leur pays (à

l'exception de Cuba), et les politiques d'austérité adoptées par les différents gouvernements, parfois même avec la collaboration du mouvement syndical, pour tenter de juguler l'inflation. Leurs témoignages faisaient le portrait de situations extrêmement variées, depuis la reconstruction sans cesse menacée du Nicaragua, aux premières expériences (et désillusions) démocratiques de l'Uruguay après douze ans de dictature, en passant par le développement, par le mouvement ouvrier mexicain, de ses propres activités économiques.

Mais au-delà des situations particulières, il ressort que chacun de ces pays fait face à une dette monstrueuse, dont les années d'austérité ne parviendraient pas même à éponger les intérêts. Plusieurs organisations syndicales sont opposées à l'idée d'acculer les travailleurs à la famine pour

rembourser une dette contractée par une dictature militaire corrompue ou un gouvernement civil parfois inconséquent, et due principalement à un déséquilibre économique mondial soigneusement entretenu.

Selon le délégué de l'Uruguay, le problème de la dette extérieure, qui place les pays débiteurs dans une situation de dépendance politique, requiert une solution avancée jusqu'ici n'ont jamais été que partielles et au désavantage des travailleuses et des travailleurs; seule une approche globale — ce fut la conclusion du président de l'assemblée — devant conduire à un nécessaire réaménagement de l'ordre économique mondial, peut dénouer l'impasse. C'est dans ce sens que devra s'exercer la pression, une et solidaire, du mouvement syndical international.



Gérald Larose à Desbiens — Le président de la CSN est allé apporter le soutien de la centrale aux travailleurs de Desbiens, au Lac St-Jean, qui occupent leur usine depuis un mois afin d'en forcer la réouverture. La CSN a fait des pressions pour que les subventions fédérales et provinciales qui devaient prendre fin le 31 mars soient reconduites. On reconnaît sur la photo le président du Conseil central du Saguenay Lac St-Jean, Serge Lemelin, le président du syndicat du papier de St-Raymond, Claude Turcotte et le président de la CSN Gérald Larose.

À la fin de la conférence régionale de l'OIT, les pays latino-américains ont proposé à l'unanimité que la question de la dette extérieure fasse l'objet d'un débat approfondi lors d'une prochaine conférence; mais les États-Unis, par leur opposition, ont fait échec au consensus qui s'était établi sur le sujet.

Lettre volante

Les membres de l'assemblée Nationale ont reçu un peu avant Pâques des lettres bien particulières. Celles-ci ont été lancées par une vingtaine de travailleurs et de travailleuses du Manoir Richelieu.

Cette lettre fait partie des actions entreprises par le

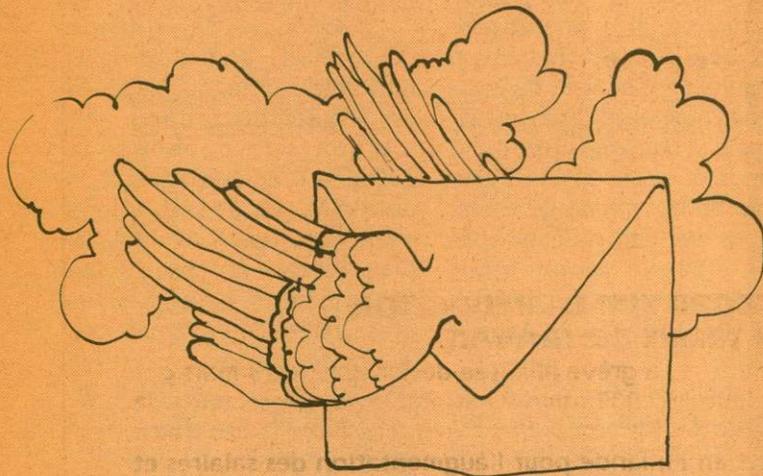
syndicat pour forcer le gouvernement à inclure dans le contrat de vente, un article obligeant le nouveau propriétaire à reconnaître l'organisation syndicale et les droits des employé-e-s.

Le premier ministre Bourassa, auquel les syndiqué-e-s

se sont adressés, n'a pas répondu aux demandes syndicales plus que ses ministres.

La mobilisation pour forcer le nouveau propriétaire à réembaucher et à préserver leurs droits acquis, se poursuit.

Les travailleurs et les travailleuses soutiennent que les méthodes de gestion prônées par le nouveau propriétaire (celui-ci veut donner à des sous-contractants la gestion de certains secteurs de l'hôtel) pourraient créer un fâcheux précédent. «*La vie économique de la région pourrait être perturbée,*» de dire la présidente du syndicat Louiselle Pilote, «*les concessionnaires pourront venir de l'extérieur de la région et rapatrier les bénéfiques. De plus ce mode de gestion pourrait se répandre dans tout le secteur de l'hôtellerie et détériorer les conditions de travail des syndiqué-e-s.*»



Rendez-vous le 3 avril

À l'issue d'une brève rencontre le 25 mars dernier dans un hôtel de la métropole, les parties syndicales et patronales de la construction ont convenu de se revoir le jeudi, 3 avril, afin de fixer un calendrier de négociations.

La CSM-Construction est prête à négocier depuis le 17 mars. Elle avait cette journée-là déposé au complet le projet de convention collective élaboré par ses membres en assemblée générale au mois de janvier et de mars.

Ce projet de convention collective vise: la création d'emplois par la réduction de la semaine régulière de travail de 40 heures à 37h½ avec pleine compensation; la protection des emplois par une clause d'ancienneté en cas de mise-à-pied, par la reconnaissance du métier de manoeuvre, et par l'attribution de pouvoirs aux représentant-e-s syndicaux; l'indexation des salaires et des primes; et l'amélioration des régimes d'avantages sociaux, tel les assurances et le fonds de pension.

Les négociations dans l'industrie de la construction concernent plus de 100,000 travailleurs et 15,000 entrepreneurs œuvrant dans les secteurs industriel et domiciliaire.



Caucus des représentants de la CSM-Construction lors de la première rencontre de négociations entre les syndicats et les employeurs le 17 mars dernier. Dans l'ordre habituel: Olivier Lemieux, Guy Marsolais, et Jos Caron.

CONFLITS DE TRAVAIL



REYNOLDS

Fin du lock-out

Les 1,400 travailleurs de l'usine Reynolds de Baie Comeau ont accepté le 29 mars, dans une proportion de 57 pour cent, les offres de la compagnie. Ce vote met fin au lock-out décrété le 3 mars dernier, une tactique fréquemment utilisée par l'employeur.

Rappelons que le principal point en litige portait sur l'amélioration du régime de vacance.

INSTANCES



LES FINANCES PUBLIQUES

Conseil confédéral spécial le 16 avril

Les décisions des gouvernements d'Ottawa et de Québec suscitent, au plan économique, des inquiétudes croissantes. Le récent budget Wilson est venu confirmer la direction conservatrice imprimée à la gestion des affaires de l'État canadien. À Québec, les signes s'accumulent que le parti libéral veut vraiment diriger l'État québécois comme une business. L'exécutif de la CSM a jugé utile de convoquer un Conseil confédéral spécial pour faire le point sur les finances publiques. Ce Conseil se tiendra à Montréal le 16 avril.

LES AUTRES

ITALIE

LA CSN INVITÉE AU CONGRÈS DE LA CGIL

C'est avec manifestement grand bonheur que le président de la CSN Gérard Larose et l'adjoint à l'exécutif Pierre Lamarche ont assisté à titre d'invités au dernier congrès de la centrale syndicale italienne CGIL. La rencontre qui s'est tenue au sud de Rome du 28 février au 4 mars, revêtait un caractère grandement historique pour les quelque 3,300 délégués présents. Luciano Lama, secrétaire général du mouvement, faisait en effet ses adieux aux 4,5 millions de syndiqués qu'il avait fidèlement servis aux cours des quarante dernières années, dont seize à titre de secrétaire général.

DE LA STRATÉGIE AUX PRIORITÉS

Dans son discours d'adieu, M. Lama a insisté sur l'importance pour la CGIL d'évoluer au rythme de sa base sociale et a mis de l'avant la stratégie qui devrait guider la centrale au cours de la prochaine ronde de négociations impliquant la moitié des 23 millions de salariés italiens. Selon le leader ouvrier, les points clé de la négociation devront porter sur la réduction du temps de travail, la reconnaissance de la profession et des revendications salariales qui garantissent le salaire réel. Son successeur, M. Antonio Pizzinato, ex-métallurgiste et syndicaliste expérimenté, s'est adressé aux congressistes en mettant de l'avant la mission sociale de la CGIL dans les années à venir, projet axé sur les 3 millions de chômeurs que compte le pays, et le rôle grandissant des petites entreprises.

RFA

RESTRICTION DU DROIT DE GRÈVE

Le 20 mars dernier, le Bundestat a approuvé la modification de l'article 116 du code du travail ouest-

allemand portant sur le financement des grèves. Selon les représentants syndicaux de la puissante confédération DBG, il s'agit là d'une atteinte très sévère du droit de grève.

Avant l'adoption de cette loi, les grévistes étaient financièrement pris en charge par leurs syndicats lors des conflits. Les victimes indirectes d'arrêts de travail (grèves et lock-out) recevaient alors des allocations de l'Office fédéral du travail. Les changements apportés au code feront en sorte que dorénavant, les syndicats devront assumer tous les coûts causés par une grève. Il va sans dire que ces charges supplémentaires aux caisses syndicales réduisent de beaucoup la capacité d'entamer des conflits.

Cette législation fait suite aux grèves massives de 1984 pour la semaine de trente-cinq heures. Le DBG a promis de riposter.

FINLANDE

ACCORD SUR LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

La grève illimitée déclenchée le 13 mars par quelque 250,000 ouvriers et employés des secteurs de l'industrie du papier, des communications et des transports en Finlande pour l'augmentation des salaires et la réduction du temps de travail n'aura finalement duré que cinquante-huit heures. Une entente a en effet été conclue entre les différents partenaires sociaux du pays. Les nouvelles conditions qui affecteront un million de travailleurs des secteurs privé et public sont qualifiées de bonnes par la centrale syndicale FFC. On note des relèvements généraux des salaires de 2,4% cette année et 2,6% l'an prochain. La réduction progressive des heures de travail permettra de travailler 37,5 heures par semaine en 1990 (contre 40 heures actuellement). Ce conflit est le plus important à être survenu en Finlande au cours des trente dernières années.

Lock-out au Terminus Ste-Foy

Rien ne va plus au Terminus Ste-Foy, Place Laurier, près de Québec; les 9 employé-e-s syndiqués sont en lock-out. Quelques rencontres s'étaient déroulées entre le 30 juin 1985, date de l'échéance de la convention collective, et le 20 novembre suivant, mais aucune véritable négociation n'avait eu lieu. Ce jour-là, l'employeur s'étant présenté avec une offre finale et globale, que les travailleurs et les travailleuses jugèrent inacceptable, il décréta un lock-out.

Depuis ce temps, les tâches sont assumées par la famille et la secrétaire du patron. De plus, des gardes de sécurité de Sec-Pro surveillent les «lock-outé-e-s»; ils sont parfois jusqu'à 23... pour 9 employé-e-s!

Le 16 décembre, l'employeur déposa une nouvelle offre finale et globale, non-intéressante au plan salarial et régressive au chapitre des clauses normatives; nouveau refus des employé-e-s. Dès le lendemain, Terminus Ste-Foy inc. obtenait une injonction provisoire limitant à quatre le nombre de piqueteurs. Cette injonction devint interlocutoire, sans limite quant au nombre de piqueteurs, le 28 janvier suivant, cependant qu'était rejetée la requête en



injonction présentée par les employé-e-s en vue de faire interdire les scabs. Le syndicat en appelle de cette décision.

Le 25 février dernier, lors d'une rencontre convoquée par le conciliateur, les travailleurs et les travailleuses déposèrent une proposition, sur laquelle l'employeur déclara

ra vouloir réfléchir quelques jours; le 7 mars suivant, Terminus Ste-Foy inc. faisait savoir qu'il rejetait la proposition des employé-e-s et ne se présentait pas à la séance de conciliation.

Depuis, le dossier progresse très lentement. À suivre.

Et si on commençait par les jeunes d'aujourd'hui?



L'augmentation de la pauvreté et du chômage chez les jeunes québécois, l'éclatement du cadre familial traditionnel et les bouleversements du monde scolaire sont autant de phénomènes qui exigent que nous repensions complètement l'ensemble de nos politiques sociales à l'égard des jeunes.

Malheureusement, **faute de moyens** adéquats, notre réseau de services sociaux ne peut intervenir auprès des jeunes que lorsque ceux-ci sont en **situation de crise**: délinquance, violence familiale, tentative de suicide, etc. En nombre insuffisant et surchargés de travail, les intervenants sociaux et communautaires de CLSC et de CSS ne sont plus en mesure d'assumer leur rôle primordial de **prévention** auprès des jeunes. Ce sont maintenant des organismes sans but lucratif, toujours à la merci de subventions incertaines, et extérieurs au réseau gouvernemental, qui doivent prendre en mains le support au développement de la jeunesse.

C'est là la description de la situation globale des services sociaux destinés aux jeunes faite par le Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais de la CSN dans son mémoire présenté à la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux (Commission Rochon) le premier avril. L'Outaouais est la première des treize régions visitées par la Commission dans son périple de «consultation» régionale, après trois semaines d'auditions dites «nationales» à Montréal.

Situation alarmante

Le mémoire de la CSN, intitulé «**La santé pour tous en l'an 2,000: et si on commençait par les jeunes d'aujourd'hui?**», traite de l'ensemble de la situation des jeunes au Québec mais fait aussi état de la situation particulièrement alarmante de la jeunesse outaouaise: représentant



Sommes-nous en mesure de répondre aux nouveaux besoins créés par les nouvelles valeurs portées par les jeunes?

37.4% de la population régionale (35.4% au Québec) les jeunes de 15 à 19 ans n'y fréquentent le CEGEP qu'à 13.2% (contre 21.1% pour l'ensemble du Québec). Au niveau secondaire, les «décrocheur-e-s» atteignent les 55%, comparativement à 35% pour la province.

Le chômage et la pauvreté sont également très sévères en Outaouais: **11.4%** des 18-29 ans **dépendent de l'aide sociale** et c'est dans cette région que cette dépendance dure le plus longtemps.

Conséquence de cette pauvreté: l'Outaouais se classe au deuxième rang sur onze pour les infractions contre la propriété commises par les 12-18 ans.

Deux conclusions majeures ressortent de ce volet principal du mémoire syndical: 1- il faut **rétablir l'équilibre** entre les besoins et les ressources dans toutes les régions où celles-ci font défaut; 2- il faut **encourager les projets communautaires d'action préventive** en les finançant plus convenablement et en les supportant davantage par le biais des CLSC.

Les organismes communautaires

Dans ce dernier cas, la CSN précise que ces organismes communautaires ne doivent pas être considérés comme des substituts aux établissements publics mais plutôt comme des **partenaires** qui, dans leur champ d'action propre, contribuent à améliorer l'état de santé -au sens large- de la jeunesse et de la population en général.

À cet égard, le mémoire déplore le manque de ressources en garderies au Québec, «la première ressource communautaire que l'enfant utilisera dans sa vie de citoyen».

«Imaginons, écrit la CSN, une collaboration systématique entre le réseau des CLSC et des DSC d'une part, et les garderies d'autre part; imaginons des programmes de dépistage précoce, des programmes de développement de l'enfant à tous les points de vue. Cela voudrait dire moins d'enfants mésadaptés sociaux-affectifs, moins d'enfants battus, plus de familles supportées dans leur rôle parental, donc moins de cas de protection, donc moins de délinquance. C'est, quant à nous, sur ce projet qu'il faudrait miser».



Les services de santé dans l'Outaouais

De la concurrence à la complémentarité

Pour remédier au manque de services spécialisés et à l'inexistence totale de services ultra spécialisés du côté québécois de la rivière des Outaouais, le Conseil central des syndicats nationaux CSN de cette région propose **trois mesures concrètes**:

1- rationaliser les services de santé dans la région en incitant les centres hospitaliers de Hull et d'Ottawa à offrir des **services complémentaires plutôt que concurrentiels**;

2- réaliser une importante **campagne d'information**, tant auprès des médecins qu'auprès de la population, pour **revaloriser** les services de santé du côté québécois et ainsi juguler le préjugé selon lequel «si ce n'est pas à Ottawa, ce n'est pas bon»;

3- dans des cas particuliers, conclure des **ententes inter-provinciales** qui permettraient d'offrir du côté québécois des services très spécialisés à des **coûts raisonnables**, comme cela existe avec l'hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario. Ces services devraient cependant être véritablement bilingues.

Telles sont les lignes de force de la première partie du mémoire déposé par l'organisme régional de la CSN devant la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux (Commission Rochon) le premier avril.

Du Québec à l'Ontario: \$63 millions

La CSN rappelle qu'un deuxième centre hospitalier a été ouvert dans la région en 1982 sans qu'il y ait eu, avec le premier, de véritable rationalisation des services offerts. «Le développement de ce nouvel hôpital s'est plutôt fait dans une atmosphère de concurrence, offrant, dans la plupart des cas, les mêmes services à la population, écrit le Conseil central dans son mémoire. Cela a empêché d'offrir du côté québécois des services plus spécialisés que la population doit aller chercher en Ontario».

C'est ainsi, par exemple, que la région ne compte aucune urgence psychiatrique ni aucune unité spécialisée en soins coronariens.

70% des paiements effectués en 1983-84 par la RAMQ à l'**extérieur du Québec, soit \$63 millions**, l'ont été à des médecins ou des établissements de l'**Ontario**, rappelle la CSN. Cela s'explique notamment par les réalités suivantes:

- l'Outaouais **québécois** ne compte **aucun hôpital universitaire**, donc très peu d'équipements et de services spécialisés, alors que **trois hôpitaux d'Ottawa** ont le statut d'«universitaire». Par exemple, les traite-

ments au laser, ou même les «scans», ne sont disponibles qu'à Ottawa. C'est là que les traitements les plus «payants» sont effectués tandis que les malades à long terme, ceux qui coûtent cher, demeurent au Québec;

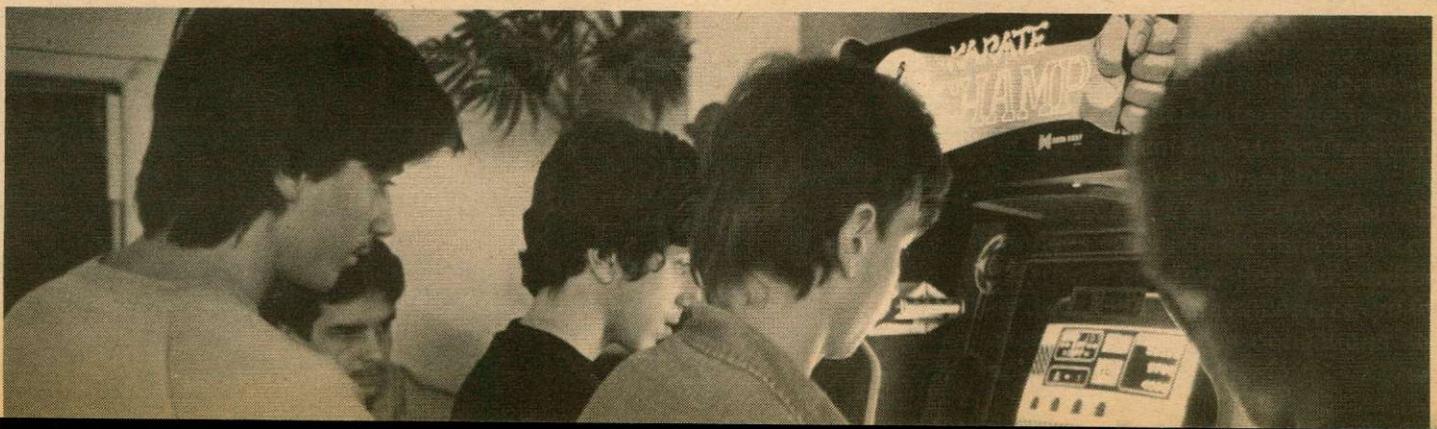
- le manque de **médecins spécialistes** du côté québécois, plusieurs ayant été formés en **Ontario** (où la **surfacturation** est possible) et y ayant établi leurs «contacts» et leur **bureau**;

- le **bassin de population** trois fois plus élevé du côté ontarien;

- l'entente inter-provinciale qui draine à l'hôpital pour enfants d'**Ottawa tous les cas d'enfants** de l'Outaouais.

Pire dans les sous-régions

Le mémoire de la CSN s'attarde également sur la situation encore plus dramatique des sous-régions rurales de l'Outaouais, en termes de services de santé. Par exemple: la Petite Nation n'a même pas de service d'urgence ni de lits de courte durée; le Pontiac, lui, est aux prises avec un taux de chômage de plus de 50%, ce qui entraîne de nombreux problèmes sociaux et sanitaires: les ressources y étant encore plus restreintes, la population doit se déplacer vers Hull ou Ottawa pour avoir accès aux services pour lesquels tous paient.



Léo, la liberté

Le lundi, 24 mars, 11 heures, près de cinquante journalistes, photographes, et caméramen sont entassés au Salon le Printemps de l'Hôtel Quatre Saisons rue Sherbrooke-ouest à Montréal. L'évènement? Une conférence de presse du grand poète et musicien septuagénaire Léo Ferré, qui après 12 ans d'absence revient au Québec pour donner son tout nouveau spectacle à la Place des Arts à Montréal et au Grand Théâtre de Québec.

Avant que ne débute la conférence de presse, il serait plus exact de dire la période de questions, le président de la section canadienne-francophone d'Amnistie Internationale, M. Gabriel Régallet, rend un hommage à l'anarchiste Léo Ferré «pour avoir chanté la liberté toute sa vie», et il lui remet un prix. Ferré accueille bien et déclare, ému: «Je ne peux pas refuser cette gentillesse d'une institution aussi extraordinaire qu'Amnistie Internationale qui nous a révélé ce que des hommes cachent: la torture dans les cachots». «La droite, ajoute-t-il, est contre Amnistie Internationale, et nous les gens de gauche, en autant qu'on peut être de gauche, il faut être pour Amnistie Internationale».



Léo Ferré et sa compagne Maria

L'ANARCHIE C'EST L'AMOUR!

Voilà, le ton est donné. Durant une heure, «l'entretien» avec Ferré sera chaleureux, humoristique, et parfois émotif. Avec Ferré, même une conférence de presse revêt un caractère poétique et philosophique. Voyons-y de plus près.

Chantre de l'anarchie, Ferré dira à propos de cette théorie politique que: «L'anarchie, c'est l'amour! C'est naturel. C'est la négation de toute autorité, d'où qu'elle vienne».

Ferré a raconté que l'automne passé il devait faire pour la première fois de sa carrière une émission de télé française à 20h30, l'heure la plus écoutée. Durant l'enregistrement, l'interviewer lui a demandé

de discuter de l'anarchie. Et Ferré a répété à six reprises que l'anarchie ça signifiait que dès demain matin il n'y avait plus de chefs d'État sur terre. Cette émission n'a jamais été diffusée... Et Ferré de questionner, ironiquement: «C'est peut-être pour ça que je ne suis jamais passé à 20h30?»

JEUNES ET ÉCRITURE

Aux jeunes qui lui présentent des textes ou admettent vouloir écrire, Ferré affirme: «Si tu dois écrire, tu écriras». Il se considère également mauvais juge en cette matière.

TOUJOURS APOLINAIRE ET BAUDELAIRE

À un journaliste qui lui demandait quels sont ses

projets de prochains disques, Ferré a répondu: «Mon prochain disque? Des poèmes, des choses que j'ai faites il y a longtemps. Du Verlaine, du Apollinaire et du Baudelaire». Le journaliste d'ajouter: «Vous y revenez toujours à ceux-là?» Et Ferré d'interroger: «Où vous iriez, vous?» Ferré estime également qu'il n'y a pas beaucoup de jeunes qui ont du talent. «On perd le sens des mots. Il n'y a plus de mots».

Mais Léo Ferré, lui, ne perd pas le sens des mots et il l'a bien démontré lors de la discussion du 24 mars.

Quand nous reviendra-t-il? Sait pas! Ferré ne prise pas les voyages en avion.



Fonds de soutien pour CKRL-MF à Québec

La première radio-communautaire du Québec, CKRL-MF-89,1, à Québec, traverse actuellement sa pire crise financière et pour pallier à ces difficultés on a créé un fonds de soutien permanent.

Ce fonds s'est fixé comme objectif de recueillir

à court terme \$8,000. après des ancien-ne-s producteur-e-s (\$100.00 chacun-e) et, à plus long terme, \$200.00 par organisation syndicale.

Depuis sa mise sur pied en 1973, CKRL-MF «cherche avant tout à privilégier un traitement critique

et analytique visant à faire contre-poids à l'information officielle».

Vous pouvez émettre vos dons de solidarité à CKRL-MF, 89,1-47 rue Ste-Ursule Québec-G1R-4E4.

L'Alcan et l'apartheid

Jusqu'au 20 mars 1986, la société canadienne Alcan a défendu sa présence en Afrique du Sud en disant que son investissement dans le pays de l'apartheid «contribue au progrès économique des Sud-Africains noirs». Le 20 mars l'Alcan annonce qu'elle se retire de l'Afrique du Sud en se départissant de sa participation dans la compagnie Hulett Aluminium Ltd (South Africa), dont elle détenait 24% des actions. Le désinvestissement de l'Alcan fait suite à une campagne pour le désinvestissement menée depuis plusieurs années par des églises canadiennes et, depuis novembre dernier, par la CSN.

Voyons d'abord comment l'Alcan a contribué «au progrès économique des noirs» en Afrique du Sud:

— La rémunération moyenne des salarié-e-s noir-e-s de la filiale sud-africaine de l'Alcan est d'environ 20% de la rémunération moyenne des salarié-e-s;

— En 1981-82, les salarié-e-s se sont organisés en syndicat, la Metal and Allied Workers Union (MAWU) affiliée à la FOSATU (maintenant COSATU); Hulett a refusé de négocier avec le syndicat, a congédié l'ensemble des salarié-e-s syndiqué-e-s et a embauché de nouveaux salarié-e-s en dressant une «liste noire» de quelques centaines de pro-syndicaux.

— La filiale sud-africaine de l'Alcan possède la seule usine de laminage en Afrique du Sud et détient plusieurs contrats de vente avec l'armée sud-africaine;

— La compagnie a créé une force de «sécurité industrielle» entraînée et équipée par l'armée sud-africaine;

— le président de Hulett, M. Chris Saunders, était auparavant membre du Conseil consultatif de la défense, attaché au bureau du premier ministre sud-africain.

Il est à se rappeler que l'armée sud-africaine avec laquelle l'Alcan a collaboré si étroitement jusqu'à tout dernièrement a tué des centaines de noirs sud-africains ces derniers mois, la plupart lors de manifestations pacifiques contre l'apartheid.

Si l'Alcan change maintenant radicalement de position et désinvestit de l'Afrique du Sud, cela est dû moins à un réveil soudain de sa conscience morale qu'à une attaque appréhendée à ses intérêts économiques. La campagne de la CSN, déclenchée au conseil fédéral de novembre 1985, visait à faire désinvestir par la Caisse de dépôt et placement du Québec sa part de 338 millions \$ dans l'Alcan, si cette dernière ne désinvestissait pas de l'Afrique du Sud. Comme démonstration du sérieux de cette campagne, le fonds de retraite de la CSN s'était déjà départi, en octobre 1985, de ses actions de l'Alcan et les motifs ont été communiqués à la direction de la société d'aluminium.

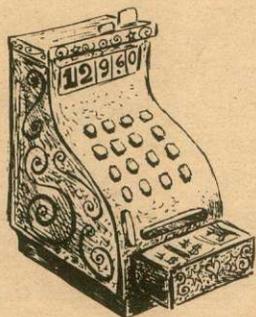
La campagne de la CSN pour le désinvestissement total de l'Afrique du Sud se veut une réponse à l'appel au désinvestissement lancé par le Congrès des syndicats sud-africains (COSATU), le Congrès national africain (ANC), la Confédération mondiale du travail, l'Organisation des nations unies et des porte-parole reconnus de la communauté noire sud-africaine comme Mgr Desmond Tutu. Elle ne visait pas seulement l'Alcan mais également l'ensemble des sociétés canadiennes ayant des investissements en Afrique du Sud telles CIL, Canadien Pacifique, Dominion Textile, Falconbridge, Fer et Titane du Québec, Noranda, Rio Algom.

En remportant une manche dans cette campagne pour la liberté et la justice en Afrique du Sud, la CSN et les autres organisations qui sont engagées dans cette campagne ont montré qu'une action concrète vaut parfois mille appels verbaux à la justice et à la moralité.

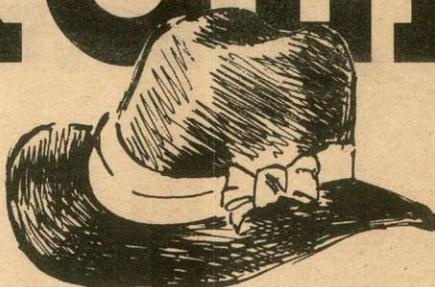
L'Alcan, pour sa part, a confirmé la règle voulant que les grandes entreprises multinationales ont une sensibilité très développée... au niveau de leur portefeuille.

Peter Balavis

URGENT



Syndicat du commerce



Syndicat du chapeau



Syndicat du gant



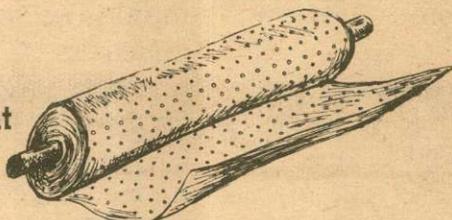
Syndicat du vêtement



Syndicat du soulier



Syndicat du corset



Syndicat du textile

Femmes syndiquées, dans le passé, à la CTCC-CSN.

L'histoire s'est faite avec elles: comment ont-elles vécu leurs luttes, leurs conditions de travail, le syndicalisme?

Pour répondre à ces questions, le comité national de la condition féminine a entrepris une recherche sur l'histoire des femmes à la CTCC-CSN.

Si vous êtes une de ces femmes ou si vous en connaissez,

CONTACTEZ AU PLUS TÔT FERNANDE CLÉMENT

au Service de la Condition féminine CSN

au numéro (514) 598-2109